L'ABEILLE.

IMPRIMÉ PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS :
Jeudi, 25 *Juin* 1829.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 25 *Juin.*

Dimanche soir un homme, que l'on dit être un étranger, et qui habite dans une maison de M. Soniat, à l'encoignure des rues Dumaine et Condé, étant monté sur le toit par une lucarne (pour prendre l'air, disent les uns, et selon d'autres, pour se débarrasser des meringouins) a cédé à la douce influence d'un air plus délié et plus frais et s'est endormi : cette imprudence a failli lui coûter la vie, car il est tombé sur le pavé. Observez que la maison sur laquelle il était placé, a deux étages..... Les médecins ne désesperent pas absolument de sa vie, mais il est en grand danger.

—Un jeune homme de couleur nommé Zénon et cigarrier de profession, s'est noyé avant-hier soir au Bassin Carondelet en se baignant, et son corps a été trouvé hier soir. On prétend qu'il était ivre, car on ajoute qu'il était bon nageur.

—Un chien enragé a été tué hier matin, dans la rue St.-Philippe.

EXPEDITION ESPAGNOLE.

D'après l'opinion de plusieurs personnes de cette ville, il parait que l'expédition qui se prépare à la Havane, contre le Mexique, et qui doit mettre à la voile sur la fin de ce mois, ne se dirigera pas vers le Yucatan, comme on l'a annoncé. On a tout lieu de croire que le débarquement se fera sur les côtes de la Vera-Cruz, et que les Espagnols tâcheront de s'emparer d'abord de la ville, afin d'intercepter toute communication avec le château d'Ulua. Cette forteresse doit être fort peu approvisionnée, si l'on en croit ce que rapportent des personnes qui arrivent de cet endroit; et si le gouvernement Mexicain n'a point pris de mesures à cet effet, il est à craindre que la reddition de cette place ne suive de près celle de la ville. Quel que soit néanmoins le succès des troupes de Ferdinand, nous ne croyons pas qu'elles s'aventureront à pénétrer dans l'intérieur, car nul doute qu'elles y rencontreraient bien des obstacles. Tout ce que l'on peut présumer c'est que les Espagnols s'emparer. ont des points principaux sur les côtes et chercheront ensuite à fomenter une division parmi le peuple.

Baton Rouge, 20 *Juin.*

Un mulâtre en marronage appartenant à Mr. James Bowie, s'est fait passer à Alexandrie pour le général Ross, chef Indien engagé à conduire un partie de Cherokées au territoire d'Arkansas et il a si bien joué son rôle que plusieurs personnes y ont été prises.

— Dans la soirée du 14 court, trois individus détenus dans la prison de cette ville ont réussi à s'évader. Au moment où le gardien venait leur apporter leur pitance, il se sont élancés sur lui, lui ont mis un bâillon à la bouche et après l'avoir garrotté lui ont poliment souhaité le bonsoir.

— M. Hugh Alexandre a été nommé Directeur de la Poste de cette ville, en remplacement de Mr. S. Hendrson, jun. démissionnaire.

New-York, 30 *Mai.*

Le secrétaire de la trésorerie a donné avis aux Avocats et *Marshals* des E. U. de se tenir sur leurs gardes pour arreter des individus qui fabriquent et mettent en circulation de la fausse monnaie; ils ont réussi à en répandre beaucoup dans quelques uns des états de l'ouest, ce qui donne lieu de croire qu'on en verra bientôt dans les autres. Deux de ces piastres, qu'on a reçues a Nashville et que l'on croit fabriquées à Arkansas, ont été examinées à la Monnaie. La valeur de l'une était de 40 *cents*, et celle de l'autre 31 *cents*. Le Directeur de la Monnaie, dans son rapport, dit: "la fabrication de ces pièces fait qu'il est difficile de les reconnaitre : à l'aide d'un procédé chimique auquel elles sont soumises, la pellicule extérieure reçoit la couleur de l'argent, de manière que l'œil le plus expérimenté n'appercevrait pas la fraude en n'examinant que l'extérieur."

— On lit dans l'*Evening-Post* du 30 mai, un arêté au sieur Richard J. Todd, dans lequel il accuse F. E. Parmelee, droguiste, résident dernièrement à New York, d'avoir contrefait un billet auquel il a mis sa signature (de Todd).

Nous sommes informés, disent les Editeurs, que Parmelee, qui a fui, a contrefait pour $10,000 de billets, et que les personnes auxquelles ils ont été présentés pour le paiement, ont déclaré que les signatures étaient fausses. Parmelee a disparu il y a deux ou trois jours, mais on n'a su qu'hier qu'il était compromis dans cette affaire, lorsqu'une foule de personnes ont été assiéger la porte de son magasin, rue Maiden-lane, pour lui rapporter des billets dont les signatures sont niées par ceux qui, en apparence, en sont les auteurs. Le public doit se tenir en garde contre cet individu, qui pourrait essayer de jouer le même tour ailleurs.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, ajoute l'*Evening Post*, nous avons appris que les billets contrefaits par Parmelee s'élèvent à une somme bien plus forte que ce que l'on supposait d'abord. Le bruit court qu'il a contrefait, avec la signature d'une maison de Londres, un billet de la valeur de 5000 liv. Ster., et qui a été accepté. Mercredi dernier, jour où il a quitté la ville, il a vendu ou échangé des *checks* pour une somme considérable, après l'heure où les banques se ferment.

EXTERIEUR.

HAITI.

Extrait d'une lettre reçue à Baltimore et datée :

CAP-HAITI, 8 Mai.

" Le gouvernement a augmenté de 10 pour 0 0. les droits d'entrée et ceux d'encrage pour les navires américains. Cette mesure est fondée sur ce que les navires haitiens ne sont pas admis dans les ports américains sur le même pied que les nationaux. Le brick *Stork* est le premier qui a payé ce droit extraordinaire, quoiqu'il n'ait fait pour ainsi dire que s'arrêter pour connaitre l'état du marché. Afin que nous soyons bien entendus, supposons que les droits sur la cargaison d'un navire américain s'élèvent à $4000 ; à 10 pr 0-0. d'augmentation, ce sera $400; et 10 pr. 0-0. encore sur le droit d'encrage, le tonnage, les appointement des officiers &c. (ce qui s'élève au moins à $200) cela fait $20 : ainsi il en résulte qu'un navire américain, du tonnage de celui que nous prenons pour exemple, paiera $420 de plus qu'un navire de toute autre nation.

ANGLETERRE.

La charte de la compagnie des Indes expirera en 1834 ; si le gouvernement ne veut pas la renouveler, il doit en donner avis trois années d'avance ; déjà les personnes opposées au principe du privilège exercé par cette compagnie font des efforts pour empêcher que la charte ne soit renouvelée : on conçoit que la compagnie ne néglige pas la défense de son monopole; mais elle doit s'attendre à de vigoureuses attaques.

— Le *Morning-Journal* ayant annoncé dans son numéro de ce jour que le duc de Wellington, après l'adoption du bill relatif à l'émancipation des catholiques, était dans l'intention de proposer une mesure pour l'affranchissement complet de tous les esclaves des colonies anglaises, nous croyons pouvoir contredire cette assertion de la manière la plus positive. Le duc de Wellington n'a pas une pareille intention, et jamais une politique aussi dangereuse pour la vie des colons et aussi ruineuse pour leurs propriétés n'est entrée dans sa pensée. Il était de la plus haute importance que ce démenti fût donné sans délai, et nous espérons que les autres journaux nous aideront à lui procurer la plus grande publicité, afin que l'assertion dont il s'agit, si elle parvenait dans nos colonies, soit sur-le champ détruite par la déclaration provenant de la source la plus authentique, qu'elle n'a pas le moindre fondement. *(Cour. de Londres.)*

—Il résulte de relevés faits par ordre de la Chambre des Communes, que le nombre total des bâtimens à vapeur appartenant à tous les ports de la Grande-Bretagne, est de 310, dont 57 appartenant au port de Londres, et la quantité de leur tonnage de 26,374 tonneaux. Les bâtimens à vapeur appartenant au gouvernement ne sont pas compris dans ce compte. Il parait aussi que 16 navires de même nature sont en ce moment en construction.

FRANCE.

Paris, 12 *Avril.*

Il parait certain que les négociatons vont être reprises à Constantinople sur la question relative au traité du 6 juillet, mais seulement avec MM. Guilleminot et Stratfort-Canning qui stipuleront tant au nom de la France et de l'Angleterre qu'au nom de la Russie : cette dernière puissance à bien voulu renoncer à la prétention d'être représentée directement auprès de la Porte: concession d'une grande importance et qui lève le principal obstacle qu'a éprouvé la diplomatie dans ses efforts pour la pacification de la Grèce. Le divan, tout en se montrant disposé à ecouter les paroles de conciliation de la France et de l'Angleterre, avait constamment refusé de recevoir un agent de la Russie à titre de négociateur dans l'affaire grecque ; et M. Jaubert, envoyé par notre gouvernement à Constantinople pour aplanir les voies, avait éprouvé sur ce point une résistance insurmontable. L'intelligence turque n'allait pas jusqu'à comprendre comment pouvait se concilier le double caractère de la Russie, ennemie implacable sur le Danube, arbitre pacifique et désintéressé sur les côtes de la Morée, ou plutôt jouant encore deux rôles opposés dans la Méditerranée ; puissance neutre lorsque son escadre se combinait avec la marine de ses alliés, belligerante lorsqu'elle bloquait les Dardanelles, et lorsqu'elle attaquait les bâtimens égyptiens dans les eaux de Candie. La Porte n'a voulu voir en elle qu'une ennemie. En consentant à ne pas paraître dans les négociations qui vont s'ouvrir de nouveau, la Russie en a fort avancé la solution ; elle aurait peut-être levé tous les obstacles en se retirant tout à-fait de l'alliance.

Nous croyons même apercevoir dans cette déference de la Russie au vœu de ses alliés un commencement de disposition pacifique dans sa querelle particulière. La complète exécution du traité du 6 juillet ne peut manquer d'affaiblir ses armes dans le Nord. Ses généraux ne parlaient pas comme ses diplomates : si ces derniers avaient soin de séparer la question du traité de Bucharest de celle du traité de Londres, les premiers se gardaient bien d'établir dans leurs proclamations à l'armée une distinction qui n'aurait pas été mieux comprise des soldats russes que des conseillers du sultan. Les Russes combattaient pour la cause de la religion, pour la délivrance de leurs frères martyrs, et non pour de froids intérêts de souveraineté qui ne les touchent guère. Une fois la Grèce hors de la question, leur enthousiasme n'aura plus d'aliment.

Trois ponts en fil de fer vont être construits dans le département de la Haute-Garonne, les deux premiers sur la Garonne à Gazères et à Hauterive, le troisième sur l'Ariège à Muret. Une compagnie de Paris les a commissionnés, et son estimation servira de mise à prix, mais on annonce qu'une compagnie rivale s'organise dans le département pour entrer en concurrence.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 16 *Mars* 1829.

Le docteur Baudelocque communique l'invention d'une nouvelle espèce de forceps qui, dans le cas de mort de l'enfant, permet d'en délivrer promptement la mère. Il a réussi à terminer en 8 minutes cette opération, après un travail sans succès de 75 heures.

A la séance de ce jour, a l'académie des sciences, nous avons remarqué la présentation, par M. Croucher, d'un *chronomètre* rectificateur. M. Arago ayant signalé une imperfection dans les chronomètres ordinaires, imperfection qui résulte de ce que les aiguilles agissant dans l'espace, s'aimantent, contractent, des influences magnétiques, et dès lors perdent une partie de leur rectabilité, M. Coucher parait avoir remédié à ce vice. Une commission, composée de MM. Arago, Freycinet et Savard, est chargée de l'examen de ce nouveau chronomètre, sur lequel, dit on, M. Arago s'est deja prononcé de la manière la plus favorable.

L'Académie entend la lecture d'une lettre contenant des détails curieux sur la naissance d'un monstre provenant de l'accouplement d'un chien et d'une brebis. Le sujet, dit la lettre d'envoi, a plusieurs organes doubles, entre autres le cerveau. Il était vivant en arrivant au monde; mais sa conformation bizarre et la connaissance qu'avait le berger de l'accouplement de son chien avec la brebis l'engagèrent à le tuer. Une discussion qui nous a paru rester sans résultat s'est élevée au sujet de la nomination d'une commission pour faire un rapport sur ce monstre, qui était déposé sur le bureau.

On lit ensuite une lettre de MM. Milne Edwards et Villermey contenant quelques fragmens d'un mémoire qu'ils adressent à l'Academie sur les rapports existans entre la mortalité des enfans et la température. Il parait en résulter que jusqu'à l'âge d'un an cette mortalité est plus considérable pendant l'hiver, et qu'au-delà de cet âge elle est moins grande dans l'hiver que dans l'été.

FEUILLETON.

L'homme qui ne jette pas sa part aux chiens.

☞ Lorsque l'époque est arrivée où la sûreté des citoyens exige que la police nous debarrasse de cette multitude de chiens qu'on laisse courrir à l'aventure dans les rues, il est d'usage, au corps de garde de l'hotel de ville, de distribuer à chaque homme un paquet de saucisses, dont il sait bien ce qu'il doit faire. Cette année c'est M. Boudindorff qui était chargé de cette distribution; arrivé à M. Conwell nouvellement engagé dans la garde de-ville, parlant peu français et n'ayant aucune connaissance de ce barbare usage que l'interet public nous force de tolérer, comme nous tolérons certains emplois que ceux qui les occupent trouvent excellens, comme nous tolérons la peine de mort, les banqueroutiers, les filles publiques, &c. &c; M. Boudinderff, disons nous, arrivé à M. Conwell lui dit dans l'idiôme qui lui est familier, en lui donnant cinq saucisses : "Voilà votre part." C'etait l'heure du souper : le pauvre homme crut que son capitaine voulait le régaler, il remercia son camarade, mit les saucisses dans sa poche, courut au cabaret voisin, demanda *quartille* de pain et *quartille* de schnaps et fit un repas *qu'il trouva* délicieux. Mais hélas! à peine était il de retour au poste que la noix vomique commença son effet : il eut des coliques violentes : comme on l'accablait de questions pour savoir ce qu'il avait pris, il répondit ingénument qu'il avait mangé les saucisses dont son cap. lui avait fait présent. Celui-ci lui fit aussitôt administrer quelques verres d'huile d'olive, et le mal fut réparé. Allez dire après cela que M. Conwell est un homme qui jette sa part aux chiens!

On a tué dans les Ardennes un perroquet de la plus belle espèce, qu'on a pris d'abord pour un faucon. Cette singulière prise a éveillé l'intérêt de quelques paysans qui ont fait des recherches sur les arbres voisins du perroqueticide ; on a trouvé un nid complet. Il serait curieux de voir des perroquets comme des dindons s'acclimater en France.

Christine, reine de Suède, savante protectrice de Grotius, de Saumaise et de Descartes, était si fréquemment absorbée dans ses idées abstraites, qu'elle portait d'ordinaire fort peu d'attention aux soins de la vie privée. Un soir, au lieu de mettre son bonnet de nuit, elle s'enveloppa la tête avec une grosse serviette. Pendant la nuit elle éprouva de la lassitude, du malaise, de l'insomnie, et, sans se rendre compte du motif qui l'incommodait, elle ordonna qu'on introduisit ses musiciens dans sa chambre à coucher, afin qu'entourée de ses rideaux, elle pût les entendre sans en être vue. L'orchestre connaissait le goût de la reine pour les compositions de Lulli : il commença à exécuter une de ses plus belles ouvertures. Dans un certain passage, Christine transportée d'admiration passa brusquement la tête hors de ses rideaux, en s'écriant : *mort et diable*, cela est superbe ! Cette tête royale, grossièrement entourée d'une serviette, offrait un coup d'œil si grotesque, que les Italiens, dont l'orchestre était composé, laissèrent échapper leurs instrumens, et s'enfuirent à toutes jambes.

LA DENT DU SERPENT.

Dans une province du Brésil, à San-Joaõ do Rey, un jeune cultivateur venait d'épouser une jolie femme qu'il adorait. Rien ne manquait à son bonheur; mais, hélas! le destin ne lui avait pas compté autant de jours qu'il s'en promettait. Un soir qu'il revenait de la chasse à travers les grands arbres de la forêt, il ressentit tout-à-coup une vive douleur au pied droit, comme si une flèche venait de le frapper. Il se retourna et n'aperçut rien ; mais il entendit dans les aloës qui bordaient le sentier un bruissement prolongé, semblable aux craquemens d'une cresselle. Il rentra chez lui pâle et affaibli. Sa femme pensa la blessure en versant des larmes sur son pied ensanglanté ; mais voilà que soudain le jeune cultivateur pousse un long soupir et meurt dans les bras de sa famille désolée. Le lendemain, il fut enseveli sur le bord de la mer, non loin d'un petit champ de cannes à sucre qu'il avait cultivées lui-même. Sa veuve fut inconsolable pendant huit jours; mais elle s'accoutuma insensiblement à sa douleur, et au bout d'un mois elle épousa en secondes noces un cousin de son mari. On sait qu'au Brésil le législateur, plus complaisant, n'exige point en pareil cas la révolution de neuf mois. Le nouvel époux entra donc dans tous les droits de son prédécesseur ; il se revêtit même des habits du défunt, et chaussa les bottes que son cousin avait portées le jour où il eut une fin si malheureuse. Mais, ô fatalité! il tomba lui-même dans un état désespéré, et il mourut au bout de quelques jours sans qu'on pût découvrir la cause d'un événement aussi inattendu. Aussitôt la veuve de retomber dans son affliction, de s'entourer de deuil, de se meurtrir le sein, de s'arracher les cheveux. Comme la jeune veuve était belle, il se présenta bientôt un nouveau prétendant à sa main ; comme elle était sensible, elle ne voulut pas le désespérer. Un nouvel hymen fut décidé, et un troisième époux la conduisit à l'autel, paré des mêmes vêtemens et des mêmes bottes qui avaient déjà chaussé ses malencontreux prédécesseurs. Il ne goûta pas longtems le bonheur de cette union. La même maladie, reparaissant avec ses symptômes alarmans et ses cruels effets, le mit en peu de jours au cercueil. Il fut inhumé entre les deux infortunés, et la jeune Brésilienne prit sur-le-champ le parti de se retirer dans un couvent, pour éviter la fatalité qui semblait poursuivre tout ce qui s'attachait à elle.

Un sien voisin, grand adorateur des charmes de la belle, et par-dessus tout amateur renforce des doublons, conçut le projet d'ajouter à sa petite fortune la dépouille des trois maris : il alla consoler la veuve et lui fit part de ses projets d'union. L'exemple qu'il avait devant les yeux ne l'épouvantait pas ; d'ailleurs son amour était si grand, qu'il était résolu à tout braver. La veuve ne put resister à tant de passion. Ils furent unis au son plaintif des cloches, qui semblaient plutôt annoncer la mort que le mariage. Chacun détournait les yeux en voyant cette nouvelle victime s'approcher de l'autel. Le soir le nouvel époux se fit apporter secrètement les vêtemens du premier mari. Il était superstitieux ; il s'imagina que quelque malin génie s'était peut-être logé dans la doublure de l'habit. Il le mit en pièces, et balbutia quelques prières pour exorciser le diable. Lorsqu'il en vint à l'examen de la chaussure, quelle fut son étonnement de trouver dans le talon de la botte droite la dent d'un serpent à sonnette. C'était la cause de tant de malheurs.

FUYEZ L'AMOUR.

Fuyez l'amour et ses charmes trompeurs ;
Ah! jouissez de votre indifférence :
Chaine d'amour n'est pas toujours de fleurs ;
Non, maintenant j'en ai bien l'assurance.
Fuyez l'amour.

Fuyez l'amour : s'il promet le bonheur,
De ce perfide, hélas ! c'est une ruse ;
Vous jure-t-il une éternelle ardeur,
Méfiez-vous : c'est ainsi qu'il abuse.
Fuyez l'amour.

Fuyez l'amour : il soupire, il se plaint ;
Jeunes beautés, résistez à ce traitre ;
A vos genoux un jour il se contraint,
Vous vous rendez..... il devient votre maitre.
Fuyez l'amour.

Marié, Lundi 1er. Juin, par M. l'abbé Borgua, M. *Charles D. Destillet*, capt. de la garde de ville, à Melle. *Elizabeth Elliot*, tous deux de cette ville.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés avant-hier.

Nav. Eleanor, Childs, Amsterdam, C D Shepher et co.
Brick Bellisle, Lloyd, Liverpool, Gordon, Forstall et co.
Goel. Sally Ann, Sauvé, Trinité, J Muirrel:
Coel. Mexican, Murry, Trinité, Kohn et Bordier.

Expédiés hier.

Nav. Seine, Tyson, Bordeaux, D G Borduzat et Co,
Barque Mary, Dugnia, Liverpool, Gordon, Forstall et Co.
Brick Liberator, Herson, Amesterdam, J W Zacharie et Co.
Goel. Maria, Artimber, Havane, J Prats,

Arrivés avant hier.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, des passes, ayant mis en mer les bricks Washington, Tres Amigos, J Q Adams et Kenhawa,—il a amené dans le port les bricks Nun et Eliza, et la goel. Albion.

Bateau à vapeur Ontario, Scudder, de Ouachita, avec du bois et 5 passagers.

Bateau à vapeur Nashville, Minor, de Nash- avec coton, tabac et métal en saumons, à divers consignataires et à ordre.

Bateau à vapeur Kentuckian, Gray, de Louisville, avec un chargement a Wallace et Pope ; C A Jacobs; N et J Dicks ; J Greenleap et Co. W et J Montgomery; Puech, Bein et Co.; Talcott et Baxter, à ordre et aux propriétaires à bord.

Arrivé hier.

Bateau de remorque, Grampus, Morrison, d'en bas, avec la goel. Monk, Martin, de la Vera-Cruz, avec des espèces et des passagers—Il rapporte qu'il n'y a rien de nouveau en rivière.

Bateau à vapeur Souvenir, Streck, Lafourche, avec 29 balles à Peyroux, Rivarde et Co. 23 à J Fowler; 15 bts mélasse à Wilkins et Linton, 2[illegible] barils do à J Chandler, 4 bouteilles [illegible] au propriétaire à bord.

Bateau à vapeur Hunters, Gay, Louisville, avec de la farine, du porc, whiskey, coton, et du maïs à divers.

Bateau à vapeur Gén. Coffee, Norvy, Nashville

Entrés avant hier.

Brick Eliza, Matthews, de Tabasco, avec 1300 quintaux bois de Campêche à Bowers, Osborn et Bowers; 7 surons indigo à L Millaudon; espèces et cochenille à M F Cougot ; R Bauques, et aux passagers.

Brick Nun, Davis, de New York.

Goel. Albion, Barnes, de Rio Brassos, avec des espèces et des passagers.

Entrée hier

Goel. Jane, Harkins, de Charleston, avec du riz, etc. à O Akin.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 25 Juin 1829,
La première Représentation de

LA DAME DU LAC,

Opéra nouveau en quatre actes, arrangé pour la scène française par M. Lemière de Corvey, musique du célèbre Rossini, orné de tout son spectacle et de quatre superbes Décorations entièrement nouvelles, peintes par M. DEVELLE. Tous les Costumes des Acteurs et des Figurans sont également nouveaux et conformes au sujet et au tems où se passe l'action.

CE superbe ouvrage, attendu depuis si long-tems et pour lequel le Directeur n'a rien épargné pour le rendre digne du public, est un de ces compositions dramatiques dont le succès ne saurait etre douteux, puisque tout s'y trouve réuni ; la beauté du spectacle, le charme de la musique, la splendeur des décorations, la nouveauté des costumes, enfin toute l'illusion nécessaire pour produire le plus grand effet aux yeux des spectateurs.

L'expérience ayant démontré qu'il vaut mieux ménager le plaisir de la surprise à un nombreux auditoire que de lui raconter d'avance le sujet de la pièce, nous nous bornerons à donner la description des quatre superbes décorations qui doivent l'embellir. En voici le détail :

1er. Acte :—Au lever du rideau, un site sauvage sur les bords du Lac Katrion, en Ecosse, qui s'étend à perte de vue, le lac est bordé par une chaine de rochers, et l'on voit dans le lointain le château de Malcolm.

2me. Acte :—Il y a un changement à vue à la dixième scène, et le théâtre représente l'intérieur et l'extérieur d'une forteresse gothique ; en perspective les montagnes d'Ecosse, et le lac sous un autre point de vue.

3me. Acte :— Au lever du rideau, un autre site écossais, représentant des chaines de montagnes, des arbres vieux comme le temps, le tout formant le tableau le plus sauvage et le plus pittoresque.

4me. Acte :—On voit au lever du rideau le camp du Roi Jacques II. A la droite du public, sur le devant de la scène, la tente royale ; en perspective et à perte de vue un paysage agreable, couvert des tentes du camp.

☞ DIMANCHE — MEROPE, tragédie en cinq actes, de Voltaire, dans laquelle Mr. ARISTIPPE jouera le rôle d'Egysthe.

Café de la Réunion.

RESTAURANT & BILLARD.

LE soussigné annonce aux amateurs des plaisirs du Lac, qu'il a ouvert cet établissement au Bas du Bayou St. Jean, (près de l'Hôtel Pontchartrain) pour la réception des blancs et des filles de couleur. On y trouvera toute espèce de liqueurs et de rafraichissement, et on pourra avoir des repas particuliers sur la demande des personnes. On tiendra disponible une embarcation pour ramener en ville ceux qui resteraient tard au lac, ou qui n'auraient point d'autre occasion.

On y trouvera des crêmes à la glace et autres les Dimanches. LUZIGNAN

25 juin—2f.

ON DEMANDE.

UN jeune homme de l'âge de 16 à 18 ans, parlant français et Anglais (il importe peu qu'il ne parle pas très-couramment cette dernière langue), pour être employé dans un café de cette ville, très-connu. Après l'été, on l'engagerait pour trois ans ; pour la première année on lui donnerait sa pension et des appointemens, qui seraient augmentés successivement la seconde et la troisième année. Comme il s'agit d'un emploi de confiance, on exige de bons renseignemens sur la moralité de ceux qui se présenteront.

Pour plus ample information s'adresser au bureau de cette feuille. 25 Juin.

VENTE PAR LE MARSHAL.

R. Jacobs contre Deals, capt. du brick Andromach et propriétaires—P Miller contre le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge-associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Vendredi, le 24 de Juillet prochain, à midi, au café de la bourse,

Le brick Andromach, maintenant mouillé dans le fleuve en face de la rue Bienville, avec ses agrès, apparaux et ameublemens, saisis dans les affaires ci-dessus.

25 juin. L. DAUNOY—Marshal.

AVIS.—Les créanciers de P. A. AUBERT, sont invités de remettre au soussigné, avant la fin de ce mois, la note par écrit du montant de leurs créances, soit par comptes ou par billets, afin d'être portés sur le tableau de répartition qui sera remis en cour immédiatement après cette époque. Ces renseignemens sont indispensables à l'avocat qui va continuer cette affaire en remplacement de Mr. Trabue, décédé, qui en était chargé auparavant.

20 juin. V. ROUMAGE, Syndic.

A VENDRE.

UNE jolie Négresse créole âgée de 20 ans, sachant très bien coudre, faire une cuisine bourgeoise, bonne marchande, parlant un peu l'anglais, bon sujet, garantie de toutes maladies &c. Vendue pour cause de départ. Prix $600 moitié comptant, moitié à trois mois en billets à satisfaction et hypothèque. S'adresser au bureau de ce journal. 23 juin.

A VENDRE.

LE Sloop espagnol TRES-AMIGOS appartenant à Felix Trilles, du port de 73 tonneaux, avec tous ses agrès complets. Ledit Sloop est amarré en face de la rue St. Louis. Celui qui en voudra faire l'acquisition, pourra s'adresser au propriétaire, [illegible] à Cignare [illegible]